

Publication conformément à la Loi du 2 mai 2007

Réglementation en matière de Transparence

Conformément aux articles 15 §1 et 18 §1 de la Loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes dans des entreprises cotées en bourse, Bekaert publie l'information suivante :

Situation au 31 octobre 2011

Données de base

Total du capital:	€ 176 503 000,00
Nombre total de titres conférant le droit de vote:	59 973 198 actions
Nombre total de droits de vote (le dénominateur):	59 973 198 (un droit de vote par action)

Données supplémentaires

Nombre total d'obligations convertibles en titres conférant le droit de vote:	aucune
Nombre total de droits, matérialisés ou non par des titres, à la souscription de titres conférant le droit de vote non encore émis:	662 208 droits de souscription (chaque droit de souscription exercé donne droit à une action nouvelle)
Nombre total de droits de vote qui résulterait de l'exercice de ces droits de souscription:	662 208 (un droit de vote par action nouvelle)
Nombre total d'actions sans droit de vote:	aucune

Cause des changements

Augmentation du capital le 5 octobre 2011 à la suite de l'exercice de droits de souscription.

Seuils statutaires

En vertu de l'article 14bis des statuts les dispositions des articles 6 à 17 de la Loi s'appliquent non seulement aux quotités légales de 5 % et de chaque multiple de 5 %, mais également aux quotités de 3 % et de 7,50 %.

Notifications

Les notifications doivent être transmises à NV Bekaert SA ainsi qu'à la FSMA. La FSMA recommande la transmission par voie électronique, à l'adresse e-mail trp.fin@fsma.be, puis – pour des raisons de sécurité juridique – par télécopie au numéro ++ 32 2 220 59 12.

Il est recommandé de transmettre les notifications à NV Bekaert SA par voie électronique également, à l'attention de pierre.schaubroeck@bekaert.com
